

Extrait du registre
des délibérations de la commune de Bernes sur Oise
Séance du 25 janvier 2024

**Date de la
convocation**
17/01/2024

Date d'affichage
17/01/2024

**Nombre de
membres**
Afférents au Conseil
municipal : 23

En exercice : 23

Réf : CM 2024 - 8

Pour : 16
Contre :
Abstentions :

Publication ou
notification
du : 26 JAN. 2024

Le vingt-cinq janvier de l'an deux mille vingt-quatre à vingt heures, les membres du Conseil municipal se sont réunis à la salle du conseil municipal en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 du code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : 12 - Elodie ALBENDIN, Olivier ANTY, Véronique APPOLONUS, Olivier FOUR, Anne-Marie GALLIMARD, Maryline GIRARD, Stéphane LACOSTE, Michel MALINGRE, Nicolas MEYFROODT, Dorothée OULIÉ, Nicolas TAGUAY, Sylvia WARNER

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : 8 - Nathalie BAHILIL, Lisa CODET, Virginie COUTINHO, Céline FOURQUAUX, Carine FRAISSE, John FRAISSE, Ronald GEORGES, Sayed RUNJANALLY,

Absents donnant pouvoir : 4 - Abdoulaye DIATTA à Anne-Marie GALLIMARD, Céline FOURQUAUX à Dorothée OULIE, Denis DUBOSQUELLE à Maryline GIRARD, Sandra ORLUC à Michel MALINGRE,

Secrétaire de séance : Maryline GIRARD

OBJET : Création d'un poste d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe à temps complet.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux,

Le Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc à l'assemblée délibérante, compte tenu des nécessités du service, de modifier le tableau des emplois, afin de permettre le recrutement d'un agent par voie de mutation.

Le Maire propose à l'assemblée délibérante la création d'un emploi d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe, pour assurer les missions de gestionnaire polyvalente « accueil, assurances, état civil, cimetière, régie et aide-comptable ».

Cette modification du tableau des emplois est préalable à la nomination qui intervient le 1^{er} février 2024.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

DÉCIDE :

- La création, à compter du 1^{er} février 2024, d'un emploi permanent à temps complet d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe,
- De modifier comme suit le tableau des emplois :



[Signature]

Envoyé en préfecture le 26/01/2024

Reçu en préfecture le 26/01/2024

Publié le

ID : 095-219500584-20240125-2024_08_01-DE

S²LOW

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS

Filières et Grades	Catégorie	Effectifs budgétaires	Durée hebdomadaire	Effectif total
ADMINISTRATIVE				
Directeur Général des Services	A	1	TC	1
Attaché Principal	A	1	TC	0
Rédacteur Principal de 1ère classe	B	1	TC	1
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	1	TC	1
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	2	TC	1
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	1	1 TNC (28H)	1
TECHNIQUE				
Agent de maîtrise principal	C	1	TC	1
Agent de maîtrise	C	1	TC	0
Adjoint technique	C	7	TC	6
Adjoint technique	C	2	2 TNC (30 H)	2
ANIMATION				
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	2	TC	2
Adjoint d'animation	C	4	TC	4
	C	1	1 TNC (32H)	1
	C	4	4 TNC (30H)	4
ATSEM				
Atsem principal 1ère classe	C	1	TC	1
Atsem principal 2ème classe	C	3	TC	3
POLICE MUNICIPALE				
Gardien-Brigadier de Police Municipale	C	1	TC	1
Brigadier Chef Principal	C	1	TC	1
Sous-Total		35		31

TABLEAU DES EMPLOIS NON PERMANENTS

Filières et Grades	Catégorie	Effectifs budgétaires	Durée hebdomadaire	Effectif actuel
ADMINISTRATIVE				
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	1	TC	1
Dispositif Parcours Emploi Compétences	C	1	TC	0
TECHNIQUE				
Adjoint technique	C	3	TC	0
Dispositif Parcours Emploi Compétences	C	1	TC	0
ANIMATION				
Adjoint d'animation	C	2	TC	0
	C	1	TNC (30H)	0
	C	3	TNC (20H)	3
Sous-Total		12		4
Total		47		35

PRÉCISE :

- Que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents

Fait à Bernes sur Oise, le 25 janvier 2024
Vu pour extrait certifié conforme au registre.

Le Maire,

Olivier ANTY

Le Secrétaire de séance

Maryline GIRARD

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application « Télérecours citoyens » accessible par le biais du site www.telerecours.fr et ce en application de l'article R.421-1 du code de justice administrative.